

COMMISSION NATIONALE DES TIPPEE

SECRETARIAT PERMANENT  
PROJET PDIL 2

Bird 85640

# AVIS DE MANIFESTATION D'INTERET N° AMI/009-2016/CNT/PDIL2

## Le recrutement d'un Chargé de projet pour la conduite et la coordination au Secrétariat Permanent des activités du Prêt du Projet de Développement des Infrastructures Locales – Phase 2.

Le Projet de Développement des Infrastructures Locales - phase 2 (PDIL-II) a pour objectifs principaux (i) d'améliorer l'accès durable aux infrastructures pour les populations de neuf (9) villes de projet dont les villes de Libreville, Port-Gentil, Oyem, Franceville, Lambaréné, Mouila, Makokou, Tchibanga et Koula-Moutou, notamment pour les habitants des quartiers défavorisés et/ou précaires ; (ii) d'améliorer l'environnement commercial et financier des PME par le renforcement de leurs capacités techniques et managériales, et (iii) Renforcer et reformer les municipalités afin d'améliorer leur capacité opérationnelle, leur gouvernance afin de mieux les préparer à assumer la décentralisation.

De façon spécifique, le Projet se propose d'appuyer les efforts du Gouvernement à (i) améliorer la qualité des équipements et micro-équipements d'accessibilité et de mobilité urbaine, (ii) améliorer les capacités techniques et financières des PME à programmer, réaliser et gérer des chantiers de Bâtiment et Travaux Publics (BTP), (iii) améliorer les capacités techniques, financières et institutionnelles des PME à programmer, réaliser et gérer des infrastructures et services et (iv) financer des infrastructures et équipements socioéconomiques dans les villes éligibles du Projet.

Dans ce cadre, le Secrétariat Permanent de la Commission Nationale des Travaux d'Intérêt Public pour la Promotion de l'Entrepreneuriat et de l'Emploi (CN TIPPEE) se propose de s'attacher les services d'un consultant pour l'assister dans la conduite et la coordination des activités de préparation et du prêt du Projet de Développement des Infrastructures Locales – phase 2 (PDIL-II).

Les services du consultant seront financés dans le cadre du fonds du Prêt PDIL-II.

### MISSIONS DU CONSULTANT

Il s'agira pour le Chargé de projet sous la supervision du Secrétaire Permanent du Secrétariat Permanent de la CNTIPPEE et suivant le manuel des procédures du PDIL-II de :

- administrer et de coordonner les activités du projet suivant les manuels de procédures techniques, administratives et financières approuvés par la Banque Mondiale ;
- assurer la programmation des différentes activités prévues au titre du Projet ;
- participer aux missions de supervision des activités du Projet par la Banque mondiale ;
- élaborer les rapports périodiques d'avancement et de fin d'exécution du Projet ;
- élaborer les documents nécessaires aux évaluations techniques et financières interne et externe du Projet ;
- sensibiliser les principaux partenaires au niveau de l'Administration, des collectivités décentralisées, du secteur privé, de la société civile et des bailleurs de fonds éventuels, en vue de leur mobilisation à la réalisation des objectifs du Projet ;
- gérer les ressources matérielles et financières du Projet ainsi que le personnel d'appui dans le cadre de la mise en œuvre des activités du projet en accord avec la Direction Financière et Comptable, et la Direction des Ressources Humaines de la CN TIPPEE ;
- faire tenir une comptabilité sur la base des standards en vigueur, et de faciliter les missions des auditeurs du Projet en mettant à leur disposition toutes informations et toutes documentations nécessaires à leur mission, dans les délais requis ;
- initier et de contribuer sous la coordination du service de passation des marchés et Contrats, au recrutement de prestataires de services divers, de consultants individuels, de bureaux d'études et d'entreprises pour l'exécution des différentes activités prévues au titre du Projet ;
- coordonner et de superviser l'exécution ainsi que la réception des travaux, des études, des fournitures de biens et services divers ;
- contribuer à la gestion des contrats passés dans le cadre du Projet

### QUALIFICATION ET EXPERIENCE

- Ingénieur génie civil ou équivalent titulaire d'un diplôme universitaire de niveau minimum Bac + 5 avec compétences en gestion des projets de routes et transports.
- Expérience générale d'au moins dix (10) ans dans le domaine des infrastructures routières (assistance technique, études sectorielles des transports, études techniques routières, contrôles et supervision, réalisation de travaux, etc....).
- Expérience spécifique récente d'au moins deux (02) ans dans la gestion des projets de développement en infrastructures des transports.
- Expérience spécifique récente d'un projet Banque Mondiale de taille comparable, ainsi qu'une bonne connaissance des procédures de mise en œuvre des projets financés par la Banque Mondiale seraient un atout.

Les Consultants Individuels éligibles sont invités à manifester leur intérêt, en faisant acte de candidature et en fournissant les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les prestations décrites ci-dessus. Ces informations doivent être fournies au moyen du dossier suivant :

- Lettre de candidature ;
- CV certifié par le candidat, daté et signé (Présentation du candidat domaine d'expertise, Expérience générale du candidat durant les dernières années ; Références récentes et pertinence en missions similaires, équivalentes ou de même complexité technique avec mention obligatoire des données suivantes : libellé des missions, pays, période d'exécution, état des réalisations) ;
- Des photocopies légalisées des diplômes et Certificat de Travail, les originaux seront présentés lors de l'interview ;

A l'issue de la manifestation d'intérêt, un Consultant Individuel sera retenu et consulté à partir de la méthode de sélection de Consultants Individuels (CI) et ce, conformément aux procédures définies dans les Directives "Sélection & Emploi de Consultants par les Emprunteurs de la Banque Mondiale dans le cadre des Prêts de la BIRD et des Crédits et Dons de l'AID – Version de Janvier 2011 révisées en 2014", et notamment les dispositions de la clause 1.13(d) desdites Directives.

Les Consultants intéressés peuvent obtenir le cahier de charge de ce mandat ou des informations complémentaires sur demande écrite à l'adresse ci-après : **Commission Nationale des TIPPEE B.P. : 22 Libreville – Gabon ou par téléphone au n° (+241) 05 19 04 08 aux heures suivantes : de 8h00 à 15h00 (heure locale GMT+1) et par courrier électronique à : [tippeegabon@cntippee.org](mailto:tippeegabon@cntippee.org) et [ibinga\\_carmaine@yahoo.fr](mailto:ibinga_carmaine@yahoo.fr)**

Les plis porteront la mention suivante « Manifestation d'intérêt pour le recrutement d'un **Chargé de Projet pour le projet PDIL2**».

Les dossiers de manifestations d'intérêt seront présentés en français en Cinq (05) exemplaires (un original et Quatre copies) par dépôt direct à l'adresse suivante : **Commission Nationale des TIPPEE, quartier Glass Immeuble Volvo (2ème étage) - B.P. : 22 Libreville – Gabon ou par courrier électronique au format PDF à : [tippeegabon@cntippee.org](mailto:tippeegabon@cntippee.org) et doivent parvenir au plus tard le 12 Août 2016 à 12h00 (heure locale GMT + 1.**